

Groupe du Projet sur les achats écologiques en Amérique du Nord (PAEAN)

Compte rendu de la téléconférence tenue le vendredi 7 mars 2003, de 13 h 30 à 15 h 30

Pièces jointes

- Compte rendu de la téléconférence du 3 février
- Compte rendu de la téléconférence du 7 janvier
- Rapport de la société Five Winds, envoyé le 3 mars
- Stratégie de communication, envoyée le 3 mars
- Document intitulé *Green Procurement in Trade Policy*, envoyé le 3 mars
- Ordre du jour provisoire de la session du Conseil de la CCE, envoyé le 6 mars

1. Ouverture de la réunion et liste des participants

Participants

Berny Latreille
Agusti Bordas (Environnement Canada)
Scot Case
John Polak
Julie Shannon
Rahumathulla Marikkar
Israel Núñez Birrueta
Chad Dobson
Luz Aída Martínez
Amalia Lelo
Lorena Gómez

Absents

Robert Kerr
Alicia Culver
Berenice Silva
Lou Pagano
Diane Wood

CCE

Chantal Line Carpentier
Jane Barr

M^{me} Carpentier assume la présidence en l'absence de M. Jean Bilodeau.

Elle avise les membres du Groupe que M. Arthur Weisman ne sera plus membre du PAEAN, mais qu'il est prêt à participer à l'occasion, si le besoin s'en fait sentir.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 3 février

Le procès-verbal est adopté sans modification si l'on ne reçoit aucun commentaire dans les quelques jours à venir; les modifications seront acceptées jusqu'au milieu de la semaine prochaine.

On convient que les comptes rendus futurs feront uniquement état des décisions prises et qu'on en limitera la longueur à deux ou trois pages.

4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 7 janvier

Le procès-verbal est adopté après l'apport de modifications par M. Marikkar.

2. Rapport de la société Five Winds : rapport sur l'état d'avancement des travaux (M^{me} Carpentier)

Sujets de discussion :

M^{me} Carpentier signale que de nouvelles études de cas ont été ajoutées à la version finale. Elle propose de se renseigner auprès de la société Five Winds sur la source de ces nouvelles descriptions. Les membres discutent de l'étude de cas provenant du Danemark et de celle portant sur Cargill Dow, après quoi on convient que M^{me} Carpentier ajoutera quelques phrases à cette dernière pour préciser qu'il importe d'envisager les répercussions du maïs sous l'angle du cycle de vie, puisque le maïs est une culture à exploitation très intensive. On convient en outre de demander à la société Five Winds de remplacer l'étude de cas provenant du Danemark par des modèles de réussite nord-américains, par exemple la description d'expériences menées dans la ville de Santa Monica (Californie), la ville de Victoria (Colombie-Britannique) ou l'État du Massachusetts, bien qu'il demeure entendu qu'il faut limiter le rapport à une longueur raisonnable.

Après discussion, on convient que M^{me} Carpentier demandera à la société Five Winds d'ajouter un résumé d'environ trois ou quatre pages au début du document. Ce texte pourrait être reproduit en couleur et distribué séparément, comme un communiqué. Les membres approuvent la suggestion de M. Case voulant que le résumé soit affiché sur le site Web du PAEAN et comporte des liens avec les sites Web des membres du Projet.

Enfin, on convient que M^{me} Carpentier demandera l'ajout, aux conclusions du rapport, de brèves indications sur l'état actuel de l'initiative concernant les achats écologiques et sur les activités futures, et qu'elle approuvera la nouvelle version des remerciements expédiée le 3 mars.

Plus tard au cours de la réunion, M. Núñez offre de transmettre la description d'une autre expérience fructueuse; M^{me} Carpentier convient qu'il pourrait être opportun d'inclure une autre étude de cas en provenance du Mexique pour équilibrer le rapport ou, au moins, d'offrir à la société Five Winds la possibilité de choisir le meilleur cas.

6. Stratégie de communication

Après avoir reçu la dernière version de la stratégie de communication, les membres discutent de l'idée d'organiser une conférence.

La discussion porte sur des questions liées à l'éventuelle conférence, notamment : le choix des personnes invitées, compte tenu de la volonté de réunir un grand nombre d'intervenants clés; le nombre de participants; les moyens de limiter les frais; la possibilité d'organiser une conférence de presse après la rencontre; l'élaboration et l'adoption de la stratégie de communication lors de la conférence; la mise de l'accent sur un plan d'action. Il est décidé que MM. Polak et Case et M^{me} Shannon ébaucheront une proposition relativement à cette rencontre. Les trois membres conviennent de tenir une conférence téléphonique le lundi 10 mars, à 16 h; M. Case offre de s'occuper des préparatifs et d'aviser les autres participants du numéro de téléphone à composer.

On signale en outre que, comme la stratégie de communication a été soumise au PAEAN et comprend un vaste éventail de mesures possibles, il incombe maintenant aux membres du Groupe de prendre les décisions sur la façon de procéder et sur les mesures à privilégier.

7. Site Web du PAEAN : rapport sur l'avancement des travaux (M. Latreille) et discussion.

M. Latreille annonce qu'il a créé une page initiale et un plan du site, et que M^{me} Carpentier lui a fait quelques observations et a tenté de le mettre en rapport avec le responsable des technologies de l'information de la CCE. Le plan du site comprend une page d'accueil où l'on trouve les rubriques suivantes : recherche de solutions; travaux accomplis par d'autres entités; sujets d'actualité pour les acheteurs gouvernementaux; le marché des produits écologiques; le commerce électronique et les gouvernements; enfin, certains éléments de contenu à caractère administratif (politique rédactionnelle, navigation, foire aux questions, liens).

(M. Núñez se joint à la téléconférence et présente ses collègues : M^{mes} Luz Aída Martínez, Lorena Gómez et Amalia Lelo. M^{me} Carpentier convient de lui expédier à nouveau les documents qu'il n'a pas reçus en raison de problèmes récents liés au système et au serveur.)

Revenant à la question du site Web, M^{me} Carpentier explique que la page initiale et le plan du site n'ont pas encore été envoyés aux membres du Groupe, car on attend l'approbation de la CCE quant à leur conformité à l'image de la Commission. Les membres manifestent leur accord, mais puisque la création de la page Web pourrait être coûteuse, ils estiment que l'on devrait en priorité organiser une réunion en vue de confirmer l'identité et la fonction du PAEAN, et, en deuxième lieu, créer une quelconque forme de reconnaissance du mérite pour l'adoption de bonnes pratiques en matière d'achats écologiques.

Certification des acheteurs de produits écologiques :

M. Marikkar suggère au Groupe d'envisager un système de certification, par le PAEAN, des acheteurs de produits écologiques. Ce système pourrait comporter trois niveaux : bronze, argent et or. On pourrait recouvrer les coûts du programme en percevant des droits pour le

service de certification et en vendant les outils que le PAEAN est en train de mettre au point (p.ex., les méthodes de calcul du coût des produits sur le cycle de vie).

Il s'ensuit une discussion sur la structure de fonctionnement d'une telle formule; on mentionne que le programme de certification Choix environnemental d'Environnement Canada pourrait servir de modèle. Le programme serait géré par un autre organisme, mais le PAEAN en serait le propriétaire, en dirigerait l'évolution et resterait maître de son contenu. M^{me} Carpentier suggère d'inscrire cette question à l'ordre du jour d'une réunion ultérieure, puisqu'il importe de vérifier tout d'abord la conformité de cette activité avec le mandat de la CCE. On s'accorde à dire qu'il s'agit d'un projet ambitieux; cependant, MM. Marikkar, Polak et Case et M^{mes} Shannon et Martínez offrent d'élaborer une proposition à ce sujet.

8. Les achats écologiques et la politique commerciale : étude du document rédigé récemment par M^{me} Jane Early sur les achats écologiques et la technologie

M. Dobson mentionne qu'il devrait recevoir d'ici lundi une réponse de l'avocat qui étudie le rapport; il communiquera ensuite avec M^{me} Carpentier pour que celle-ci puisse transmettre le rapport aux fins de révision.

9. Session de juin du Conseil : mise à jour sur le suivi assuré par les représentants des gouvernements au sein du Groupe auprès de leur représentant suppléant respectif

M^{me} Carpentier signale qu'elle a reçu l'ordre du jour provisoire de la session du Conseil et demande aux membres de donner leur avis sur les activités prioritaires dont le PAEAN devrait faire état lors de cette réunion. Les membres conviennent qu'il importe que l'exposé soit bref et s'en tienne à l'essentiel. M. Bordas accepte de travailler sur la proposition du PAEAN relative à l'ordre du jour, en l'abrégeant sans sacrifier sa place dans la liste. M^{me} Shannon et M. Núñez formuleront également des commentaires.

10. Autres questions (L'étude de ce point à l'ordre du jour est reportée à la prochaine réunion.)

Examen par la CCE de sa propre politique d'approvisionnement et vérification de ses bureaux. Vaut-il la peine de poursuivre les démarches auprès de Dupont et Xerox pour qu'ils participent au PAEAN?

11. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 9 avril à 10 h 30.

La séance est levée à 14 h 40.